Vallet info

Vallet
www.vallet.fr

le magazine d'informations municipales de la ville de Vallet

septembre 2016

Finances locales : les résultats 2015

Le futur quartier St Christophe : un projet urbain en cœur de ville

Dossier : Le CCAS, un acteur-clé de la solidarité locale

Edito

Remerciements à l'équipe des bénévoles du cimetière - 12 juillet

Volontarisme et solidarité

Le mois de septembre sonne pour les écoliers, les collégiens et les lycéens la fin de la période estivale. Je salue ici toutes les équipes pédagogiques, éducatives, le personnel municipal qui œuvrent chaque année pour la scolarité de nos enfants. A notre mesure, la Ville accompagne la réussite éducative de tous nos jeunes.

Les projets urbains que nous menons de manière volontariste aux Chais du Luxembourg et lotissement de Bois Brulé permettront d'accueillir de nouvelles familles pour conforter nos effectifs scolaires. C'est cette même ambition que nous poursuivons pour le futur quartier Saint Christophe. Un projet qualitatif, en cœur de ville cette fois, proche des commerces et de la vie du bourg. Un nouveau lieu de vie qu'il faudra s'approprier. Ce projet prend corps. Il vous sera présenté le 27 septembre prochain lors d'une réunion publique. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

> *... Ce dynamisme que nous prônons pour notre Ville ne doit pas occulter la rigueur financière à laquelle nous sommes tenus...*

Ce dynamisme que nous prônons pour notre Ville ne doit pas occulter la rigueur financière à laquelle nous sommes tenus. Un impératif que nous nous sommes fixés dès le début du mandat et qui porte aujourd'hui ses fruits. Un chiffre. Un seul. Pour la première fois en dix ans, le budget de fonctionnement 2015 affiche une économie équivalente à 126 446 euros. Face au désengagement accru de l'Etat, le challenge était osé mais éclairé. Nous sommes parvenus à maitriser nos charges sans dégrader le service apporté aux Valletais.

Favoriser le développement urbain doit pour autant s'accompagner d'une politique, elle aussi volontariste mais surtout solidaire. Certains d'entre nous peuvent être en effet fragilisés par des situations de la vie, perte d'emploi, liens familiaux distendus… Ce sont d'ailleurs dans ces moments particulièrement difficiles que la solidarité doit agir. Notre Centre Communal d'Action Sociale est l'un des acteurs clés de cette solidarité locale qui accompagne au quotidien tous ceux concernés par ces épisodes de vie chaotiques. Chacun, quel que soit sa situation, doit trouver sa place à Vallet. C'est une évidence. Mais rien ne serait possible sans l'action simultanée des nombreux partenaires caritatifs et institutionnels qui œuvrent à nos côtés. Le dossier de ce magazine de rentrée est de rappeler les missions du CCAS de Vallet et de vous présenter ces partenaires privilégiés.

Solidaires nous le sommes enfin envers la profession viticole ; une profession actuellement très touchée voire sinistrée. Malgré les risques avérés d'une récolte en demi-teinte, nous les assurons de notre plein et entier soutien.

Le mois de septembre marque enfin pour beaucoup la reprise des activités professionnelles, associatives, de nouveaux engagements ou challenges pour certains. Je remercie chacun pour sa contribution, quel que soit ses fonctions, le temps qu'il peut y consacrer, de participer à l'attractivité et au cadre de vie de Vallet.

Bonne rentrée à tous.

A votre écoute,

Jérome Marchais, Maire de Vallet

Magazine Municipal :
Tirage 4 550 exemplaires
Mairie - 9 rue François Luneau
44330 Vallet - 02 40 33 92 00

Directeur de la publication :
Jérôme Marchais

Directeur de rédaction :
Jérôme Marchais

Rédaction, mise en page :
Sophie Raoul,
Maryse Sorin, Morgane Légo
communication@vallet.fr

Crédits photos :
Mairie ou associations

Maquette : Service communication

Imprimeur : Editions Offset 5

En bref

2 - 3 Édito - En bref
4 - 5 Informations Municipales
6 - 7 A Vallet
8 - 9 Finances locales
10 - 12 Dossier : Le CCAS
13 Semaine Bleue
14 Futur quartier Saint Christophe
15 - 16 Rendez-vous
17 Vivre ensemble
18 - 19 Communauté de communes

Salon du chocolat, les 8 et 9 octobre

Ne manquez pas la 7ème édition du « salon du chocolat, des épices et des saveurs » organisée par les Épicuriens Solidaires du Vignoble, en partenariat avec Laurent Saudeau, chef étoilé du guide Michelin les 8 et 9 octobre prochains au Champilambart.

Trente-quatre exposants de grand renom seront présents dont le chef Laurent Saudeau. Il apportera ses épices issues des meilleures plantations du monde. Dix-sept chocolatiers lui emboîteront le pas dont trois meilleurs ouvriers de France et deux champions du monde. Des cafés, thés, épices, confitures, rigolettes, cannelés, liqueurs, vins, vanilles, miels, nécessaires pour la cuisine, tous de qualité exceptionnelle, exalteront les papilles des visiteurs.

Pratique : Ateliers chocolat gratuits pour les moins de 12 ans les samedi et dimanche de 14h30 à 18h30, démonstrations culinaires autour du chocolat à 11h, 15h, 16h30 et 18h. Un lot à gagner chaque heure et un lot offert tous les matins du 3 au 7 octobre en écoutant l'émission Les Toqués à 10h, sur France-Bleue, partenaire de l'événement. Restauration sur place avec Orge et Olives, restaurateur au Pallet. Ouverture ininterrompue de 10h à 19h dans un espace plus important cette année.

Tarif 5 €. Gratuit jusqu'à 12 ans.

Vallet fête le vin nouveau le 2 octobre

La municipalité s'associe aux viticulteurs de Vallet pour faire découvrir la cuvée du Muscadet 2016.

Rendez-vous dimanche 2 octobre sur le marché de Vallet pour partager ce moment de convivialité comme sait l'offrir notre terroir.

A noter :

Spectacle pyrotechnique du 13 juillet

La Ville de Vallet déplore les dysfonctionnements qui sont intervenus lors du tirage du feu d'artifice, cette année, dans la soirée du 13 juillet. Les artificiers de la société spécialisée ont rencontré un problème technique d'alimentation de la console de tirs occasionnant une mauvaise alimentation électrique et ceci malgré les tests de programmation faits en amont. La Ville présente ses excuses aux spectateurs venus nombreux lors de la soirée.

Marché de Noël : appel aux artistes et créateurs

La 12ème édition du marché de Noël de Vallet aura lieu les 26 et 27 novembre prochain.

Ce marché de Noël est réservé aux artistes et créateurs.

Si vous êtes intéressés, merci de réserver votre emplacement dès maintenant (les places sont limitées).

Nous serons heureux de vous accueillir salles Atlanta et Barcelone, Bd pusterle.

Renseignements et inscriptions : Festi'vall - 23, rue François Luneau - festi.vall@free.fr

Expression plurielle

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Une fois n'est pas coutume. Saluons la grandeur d'âme de l'Opposition, qui salue dans cette tribune la gestion rigoureuse des finances de la Ville, portée par l'adjoint aux finances et mise en œuvre par les élus et les agents. Rappelons, sans fausse pudeur, que les comptes administratifs 2015, votés à l'unanimité par l'ensemble du conseil municipal, fin juin, affichent de manière ostensible une baisse significative des dépenses de fonctionnement de – 1,99 % pour 2015. Baisse engagée dès 2014 et poursuivie cette année. A mettre bien entendu en comparaison avec les 3,5 % d'augmentation des dépenses de fonctionnement annuelles constatés depuis 10 ans à Vallet. Ce chiffre dépasse bien entendu la simple réflexion ou vœu pieux, entamés soit disant, par l'équipe précédente et jamais mis en œuvre.

Ce résultat témoigne d'abord d'une gestion non seulement rigoureuse mais surtout efficace de notre équipe, malgré une baisse consacrée des dotations de l'Etat, et ceci sans dégrader le service apporté aux valletais et sans accroître la fiscalité locale. Nous nous y étions engagés ; d'aucuns ont eu pourtant le toupet d'insinuer, dans une précédente tribune, qu'il aurait suffi ou été de bon ton de diminuer les taux d'imposition dans le contexte contraint que l'on connaît. Cela serait, tout au plus, faire preuve d'ignorance voire d'incompétence dans la gestion saine et responsable d'une collectivité comme la nôtre, qui doit anticiper demain et préparer son avenir.

Pourquoi l'équipe aux commandes à l'époque, ne s'est elle pas appliquée ce judicieux conseil ? Faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait reste bien notre leitmotiv !

Finances toujours. S'agissant cette fois-ci d'un geste supposé trop généreux envers les promoteurs privés du lotissement de Bois Brulé (120 logements à terme) en ce qui concerne le transfert des espaces publics et espaces verts, dès l'achèvement des travaux, dans le domaine public communal. Là encore, il est surprenant de laisser croire que cette décision réfléchie et actée en commission urbanisme (en présence d'un représentant de l'opposition) est inhabituelle et surtout fort coûteuse pour le contribuable. Passons le fait que cette décision est justement d'anticiper des risques de dégradations sévères de ces espaces mal entretenus par de futurs propriétaires, en entrée de Ville. Et précisons que cette opération immobilière, somme toute privée, permettra la réalisation d'un giratoire sécurisé d'un montant de 350 000 euros financé par des promoteurs à hauteur de 95 %. Vous avez dit connivence ? Souvenons-nous seulement des Chais du Luxembourg (36 logements), projet municipal engagé lors du précédent mandat, dont les espaces verts et publics ont été intégrés directement dans le giron communal sans que ce ne soit plus amplement débattu. Cette opération immobilière a coûté, directement plus de 450 000 euros aux contribuables valletais en comparaison. Qui est le plus redevable dans l'histoire s'agissant spécifiquement de l'argent de nos concitoyens et de leurs pouvoirs d'achat ?

L'OPPOSITION MUNICIPALE

Nous espérons que cet été aura permis à chacun de prendre des vacances et du temps en famille.
C'est l'occasion de revenir sur quelques événements de juin d'actualité en cette rentrée scolaire…
Le vote du nouveau périmètre intercommunal de Loire-Divatte et de Vallet. Nouvelle communauté à laquelle il reste à trouver un nom fidèle à la réalité géographique de ses communes, entre Sèvre et Loire, Sèvre Loire et Sanguèze…
Le conseil municipal de juin a permis d'apprécier la gestion pointilleuse et la rigueur financière du premier adjoint aux finances. La réflexion sur les dépenses de fonctionnement, entamée sous le précédent mandat, et mise en œuvre ici, aboutit à une présentation précise et efficace des efforts, impulsés par la municipalité et réalisés par les services, qu'il faut saluer. A comparer à l'adjoint aux fêtes et cérémonies, toujours sans commission dédiée, et qui n'a pas non plus manifestement le temps de préparer ses interventions en fin de conseil municipal !
Ce conseil a également vu ce vote surprenant sur le coût (150€/an) des serviettes de table pour les élèves de la maternelle Paul Eluard au restaurant scolaire. Bien que la somme soit modique, les nombreuses discussions en réunion n'ont jamais convaincu les parents et élus que nous sommes, de l'intérêt de vouloir à tout prix la répercuter de façon ostensible sur les familles… Remercions monsieur le Maire de nous avoir confirmé le caractère exceptionnel de ce type de facturation et espérons que cela était pour l'adjointe aux affaires scolaires, sa dernière marotte.
La précédente a consisté à utiliser le Louksor à Clisson, établissement de nuit bien connu, pour « démontrer aux collégiens que l'on peut faire la fête sans boire ». Nous nous en étions étonnés : des enfants de 14 ans n'ont pas leur place dans ce lieu, même sans alcool. Il fut dit pour clore le débat que c'était une bonne chose que tous ne viennent pas car la place manquerait. De la place, il y en eut puisqu'une foule de 20 collégiens a pu faire la fête dans l'établissement, certes habitué à d'autres chiffres !
Plus sérieusement, quand il s'agit de l'école publique donc, il faudrait à tout prix faire supporter aux usagers le coût réel des choses. Soit.
Mais quand on s'adresse aux promoteurs du Bois Brûlé (88 logements prévus), pourquoi ne pas adopter le même principe ? Rappelons qu'il s'agit de transférer à la commune, dès l'achèvement des travaux, et non au bout de 5 à 10 ans comme pour d'autres lotissements, la propriété et donc l'entretien des espaces publics et des espaces verts. Bel argument de commercialisation offert aux constructeurs ! Pourquoi faire supporter aux contribuables, et non aux usagers (promoteurs et acquéreurs), les coûts du contrôle (agents aux réunions, rapports, contributions diverses) mais aussi du risque technique inhérent à tout chantier de l'aménagement des espaces publics de cette envergure ?
Nous vous souhaitons une excellente rentrée à tous …
Téléphone : 02.40.43.01.74, ou adresse : contact@construire-ensemble-vallet.fr-pour vos questions ou vos remarques. Un site : http://www.construire-ensemble-vallet.fr

La ville bouge

© Jean Sourisseau

7 juillet : Signature d'une convention avec l'association de pêche La Gaule Nantaise

La Logne : entretien des ruches

Mini-jardins : fleurissement à l'Institut Médico-éducatif et à la médiathèque

24 juillet : Fête de Bonne Fontaine

Série « Si Vallet m'était conté ...»

par Vallet Mémoires

Régulièrement, Vallet Mémoires nous fait partager dans le Vallet Info, l'histoire de notre ville, de ses rues et de ses illustres personnages.

La rue François Luneau

La rue François Luneau, autrefois appelée rue de l'Ancienne Cure, puis des Ecoles et même de la Poste relie la Place Charles de Gaulle à la rue Emile Gabory.

Rue François Luneau

On y trouvait au XVIIIème siècle une cure à l'emplacement de la CCV actuelle. A la révolution, les biens d'église sont confisqués ; elle sera une gendarmerie jusqu'en 1830.

En face se trouve la Bourgeoisie, propriété de Charles Guillaume Paimparay, maire de Vallet de 1803 à 1815 (années de reconstruction du bourg après la révolution). En 1878, chassés de l'école communale, les Frères de Saint Gabriel y établissent une école pour les garçons qui deviendra l'Ecole Saint Joseph. Un collège est ouvert en 1962 gardant sur le site des classes du primaire jusqu'en 1986.

Une école des filles s'installe en 1873 dans une propriété appartenant au comte De Bruc de Malestroit. Appelée Ecole Sainte Marie en 1910 elle sera tenue par les Sœurs de Saint Gildas jusqu'en 1982. Le regroupement des classes du primaire privé se fera sur ce seul site en 1986.

L'école publique des filles est construite de 1907 à 1910, date de première rentrée. Elle servira d'hôpital militaire pendant la Grande Guerre de 1914 à 1916 et deviendra Ecole publique mixte en 1972 et appelée Paul Eluard en 1999.

La poste est mise en service vers 1910.

Rue de la poste

François Luneau est un Valletais, né en 1890 à La Bourdelière. Ordonné prêtre en 1914, il est incorporé comme brancardier durant la Grande Guerre où il s'illustre par sa bravoure ce qui lui vaudra d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur. Devenu missionnaire Mariste, il part en mission en 1921, en Nouvelle Calédonie. Après 29 années passées près des Canaques, à Canala, lors de son retour en France il disparaît tragiquement dans un accident d'avion en 1950.

Des photos sont à votre disposition sur la vitrine du local de l'association, Bd Pusterle.

>> LA BANQUE HUMANITAIRE : nouvelle création pour le marché du 18 septembre !

Ce dimanche 18 septembre, devant l'Hôtel de Ville, sera installé un grand décor Chine et Japon avec de nombreuses animations menées par 42 comédiens-figurants sur le thème « le Japon, T'Chine T'Chine » (de 9h à 13h).

Parades à 10h30 et 11h30 : dragons, pousse-pousse, mariée chinoise...Le dernier empereur va marier ou remarier les couples qui le désirent avec photos, certificat de mariage chinois et cadeau de mariage.

Comme chaque année un espace vente à petits prix Banque Humanitaire sera présent au profit du CCAS de Vallet.

Cette animation sera également visible **le 22 janvier** dans le cadre du concours de puzzle au Pallet de 13h30 à 18h.

Contact : 02 40 80 90 61 - 06 80 00 49 64

Entreprendre à Vallet

Eirl Gestion-solution

Marine Lemaistre a créé son entreprise « Eirl Gestion-solution » en avril 2016.

Après quelques années d'expériences dans différents types d'entreprise et différents secteurs, cette jeune femme, issue d'une formation en gestion des PME, s'est lancée dans la création de sa propre entreprise. Le secteur de Vallet, territoire dynamique, actif pour les entrepreneurs et développé, s'est imposé naturellement pour son activité. Marine Lemaistre apporte un soutien aux entreprises et propose des missions particulièrement adaptées aux petites entreprises. Sa formule « à la carte » permet une réelle adaptation aux besoins à la fois en termes de temps de travail que de missions confiées. L'atout majeur d'une telle prestation pour les responsables des petites entreprises est que la délégation de la gestion administrative, bureautique et organisation permet de se concentrer sur l'essence même de leur métier, une relation gagnant-gagnant.

Eirl Gestion-solution
114 les Courrères, 44330 Vallet - 07 82 72 69 85
gestion.solution44@gmail.com

>> NTE : programme de la rentrée

Les ateliers Nouveaux Temps Educatifs débutent le 12 septembre dans les écoles valletaises. Trois nouveautés cette année :

- Les enfants de CE1 au CM2 pourront s'initier au travers d'**un atelier de découverte et d'initiation à la danse Country** animé par Sabrina De Filippo. A l'issue des 6 séances, une petite représentation pourra être réalisée auprès des autres camarades de classe.

- Un atelier de découverte et d'initiation à la danse africaine avec l'association Soba Sana. De courtes chorégraphies seront apprises aux enfants CE1/CE2 tout au long du cycle (période entre chaque vacances).

- Un atelier de découverte et pratique de la musique assistée par ordinateur avec l'association Kontrat Dixion pour permettre aux enfants de réaliser leur propre création musicale. Par groupe de 7 enfants, ils écriront leur texte, réaliseront les enregistements sous forme de RAP. Chaque enfant enregistrera son texte et le refrain sera partagé.

Inscription aux NTE jusqu'au 9 septembre

Informations et inscriptions auprès des accueils péri-scolaires des écoles

>> ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE : chorale ados et inscriptions

Nouveauté : un cours de chorale ados démarrera à la rentrée avec la nouvelle professeure Hélène Archereau. Il aura lieu le samedi de 14h à 15h. Avis aux amateurs, il reste des places (à partir de 11 ans).

Inscriptions 2016-2017. Il reste quelques places en :
- Parcours instrumental
- Saxophone, Flûte traversière et Percussions-Batterie- Eveil musical : Moyenne Section et Grande Section (le cours CP est complet).
- Eveil musical Moyenne section et Grande section (le cours CP est complet).

Par ailleurs, tous les orchestres, ensembles vocaux et instrumentaux sont ouverts aux personnes extérieures à l'école de musique : orchestre à vents, ensemble de percussions, ensemble de violoncelles, atelier jazz, orchestre à cordes, ensemble de guitares, chorales enfant, ado, adulte, percussions brésiliennes et pipe-band.

Renseignements : Espace Culturel Le Champilambart / 02 40 36 42 81 / ecoledemusique@vallet.fr

>> CONCERTS EN VILLAGES : dernières dates - Les Corbeillères et Les Laures

Pour reprendre l'année en musique venez faire le plein d'airs dans vos villages ! Les associations de villages organisatrices, Festi'Vall et la Municipalité de Vallet vous proposent le dernier rendez-vous musical des concerts en villages : **aux Corbeillères le samedi 10 septembre à 20h et aux Laures le samedi 17 septembre dès 18h**.

Informations dans la presse et sur www.vallet.fr

>> UN CONCOURS ENFANTS DE RECETTES-DESSERT À LA « MUROISE » pour la journée de la gastronomie le 15 octobre à Vallet

Les commerçants valletais vous donnent rendez-vous lors de la « Journée de la gastronomie » le samedi 15 octobre. Plusieurs commerçants valletais, professionnels des goûts et des saveurs, se sont associés pour offrir une journée spéciale sous le signe du goût et de la gastronomie.

Photos : JC Mécendeau - Atelier de la Photo

Diverses animations sont inscrites au programme de cette journée. Pour marquer l'événement, ils vous accueilleront **place Charles de Gaulle de 15h à 19h**. Ils parleront de leur métier, partageront leur maîtrise des saveurs et des produits de qualité, montreront les gestes qui participent aux secrets de leur savoir-faire, vous feront déguster le fruit de leur passion et récompenseront **les lauréat du concours de dessert à la muroise à 17h le 15 octobre !**

Venez fêter le goût et la gastronomie avec vos commerçants lors de ce rendez-vous exceptionnel.

Inscrivez-vous au concours !

Tu as entre 6 et 12 ans ? Inscris-toi et participe à ce concours en réalisant un gâteau pour 6 personnes à base de confiture de muroise (la confiture sera à retirer à la pâtisserie Mil Caprices et est offerte par Muroise et Compagnie, la Hersonnière à Vallet).

Règlement du concours :

- Le concours est réservé aux enfants de **6 à 12 ans**, avec une seule inscription par famille.
- Les inscriptions seront à retirer **au magasin Les délices de Nathalie** rue St Christophe à Vallet. Les fiches d'inscriptions devront être retournées complétées **entre le 15 septembre et le 5 octobre** à ce même commerce.
- Le concours est limité à **20 participants**.
- Les gâteaux seront à déposer à la mairie de Vallet, **le mercredi 12 octobre à 17h00**. Ils seront ensuite dégustés et notés par les Chevaliers Bretvins (confrérie locale). Le goût ainsi que la présentation et décoration **seront notés** (aucun recours ne sera possible après délibération).
- La remise des lots et résultats se fera **le samedi 15 octobre sur le forum place Charles de Gaulle à Vallet à 17h00**, lors de la journée du goût et de la gastronomie organisée par les commerçants valletais.

Renseignements : Mathias Guerry au 02 40 33 94 03
Christophe Gachet au 02 40 33 94 28

Finances locales,

126 446 € d'économies en 2015

Lors du Conseil municipal du 30 juin dernier, les élus ont voté à l'unanimité le compte administratif* 2015, approuvant ainsi les comptes et la gestion de la collectivité. Explications...

Malgré une gestion contrainte...

Les recettes réelles de fonctionnement* ont très légèrement augmenté.

2014 : 7 998 311 € de recettes réelles de fonctionnement

2015 : 8 005 938 € de recettes réelles de fonctionnement soit **une hausse de 0,1% des recettes** en 2015.

Cette faible évolution s'explique essentiellement par la décision de l'Etat de prélever une part des dotations annuelles de la commune pour le redressement des finances publiques.
(2014 : - 60 118 € et 2015 : - 211 193 €). Baisse de 370 000€ en 2016 et envisagée à hauteur d'environ 2 000 000 euros sur la totalité du mandat.

Ces dix dernières années, l'évolution moyenne des recettes était de 5%.

Un objectif clair : la maîtrise des dépenses de fonctionnement

Maîtriser l'évolution des dépenses de fonctionnement* afin de garantir une épargne de gestion* suffisante pour assurer la pérennité des services offerts à la population, l'entretien du patrimoine et réaliser de nouveaux investissements est le cap fixé par la municipalité. « *Dans ce contexte contraint* renchérit Jean-Marie Poupelin, 1er adjoint aux finances, *c'est notre capacité à maîtriser nos dépenses de fonctionnement qui nous permet de dégager nos premières économies pour investir, au service de la population* ».

Les moyens mis en œuvre pour réduire les dépenses...

1- La sensibilisation des élus et agents à la nécessité d'une vigilance en matière de dépenses de fonctionnement et d'optimisation des recettes. Il est essentiel de saluer le travail de tous les agents qui se sont inscrits dans cette dynamique.

2- La mise en place de nouveaux marchés publics et la renégociation de certains marchés (frais de carburants **–15%**, fournitures restauration scolaire **–13%** , frais de télécommunications **–27%** , frais de produits d'entretien en baisse de **–25%**)

3- La maîtrise des frais de personnels (réorganisation des services et des missions, non remplacement de départs).

Des résultats au rendez-vous...

Les dépenses réelles de fonctionnement* ont, quant à elles, diminué :

2014 : 6 343 060 € de dépenses réelles de fonctionnement

2015 : 6 216 614 € de dépenses réelles de fonctionnement

soit **une baisse de 1,99% des dépenses** (équivalente à **126 446 euros** de baisse de charges)

Ce travail de maîtrise de charges a été engagé dès avril 2014.

Seule une gestion financière responsable et saine a permis cette baisse significative des dépenses de fonctionnement, avec un seul objectif, maintenir le service apporté aux Valletais.

« C'est la première fois que le budget de fonctionnement baisse de presque 2% explique Jean-Marie Poupelin, *et ceci malgré l'arrivée de nouveaux services imposés par l'Etat (nouveaux temps éducatifs, service du droit des sols) sans contrepartie de moyens,* explique Jean Marie Poupelin, *et quelques postes de charges en augmentation. Ces dix dernières années, la moyenne d'évolution des dépenses de fonctionnement était de 3,5 % à Vallet. En 2015, ces mêmes dépenses, ont crû de 1,8 % sur l'ensemble des collectivités locales ».*

Cette économie de **126 446 euros** augmente d'autant l'épargne de gestion* qui atteint 1.789.323 €, soit une augmentation de plus de **8 %** par rapport à 2014, **sans avoir recours à l'augmentation de la fiscalité** et ceci pour la seconde année consécutive.

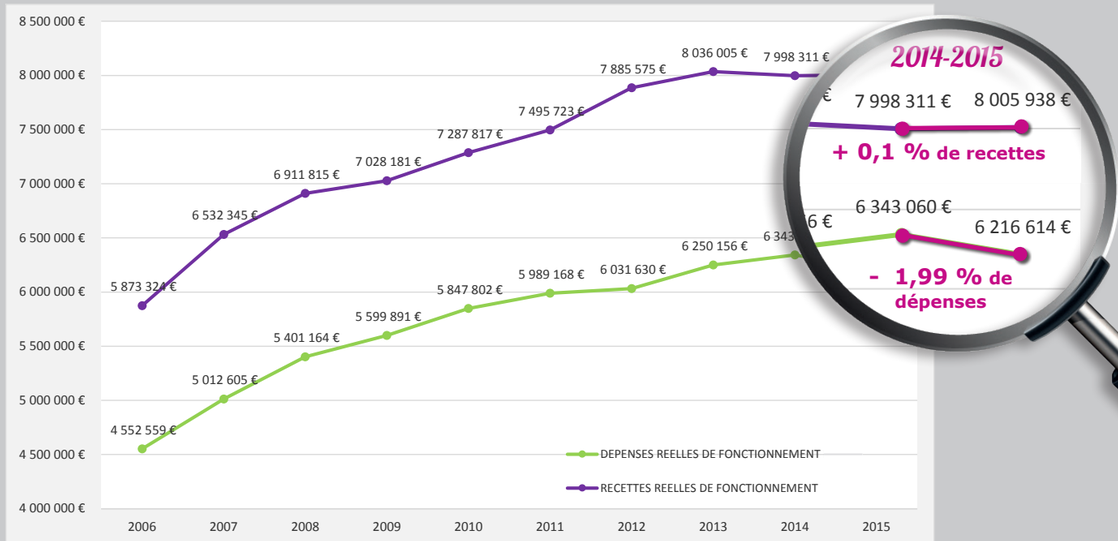

Evolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement 2006-2015

Dette communale : 650 euros/hab
(863 euros/ hab en moyenne nationale sur cette même strate de ville)
Impôt local : 396 euros/hab (469 euros/hab en moyenne nationale pour les villes de même importance)

Pour des services et projets de proximité ...

Dans ce contexte de maîtrise des charges, les services à la population sont et vont être déployés, des investissements nécessaires et utiles à la population sont en cours d'être réalisés :

- Mise en place d'un guichet unique pour les associations
- Création d'un futur portail Familles (site internet)
- Accessibilité des bâtiments communaux
- Aménagement de voiries (rurale et urbaine), espaces publics (square François Luneau, parking rue de Bazoges)

Glossaire

***Compte administratif :** retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité pour une année. Ce document est acté par les services de l'état (compte de gestion).

***Recettes de fonctionnement :** recettes que la collectivité perçoit comme les prestations de services, les dotations de l'État, les impôts et taxes.

***Dépenses de fonctionnement** : dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, personnel, gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions, subventions aux associations et au CCAS, délégation de service public…).

***Épargne de gestion :** : excédent dégagé lors d'un exercice budgétaire (différence entre recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement) qui permet de rembourser la dette et investir.

Dossier

Le CCAS, un acteur-clé de la solidarité locale

Souvent méconnu, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un ensemble de services à la population valletaise, s'adressant aussi bien aux familles, personnes seules, jeunes, seniors ou personnes en situation de handicap... qui peuvent rencontrer des difficultés occasionnelles ou plus régulières. Acteur clé, il lutte aux côtés de nombreuses structures institutionnelles et associatives contre la précarité et les difficultés de la vie.

Deux conseillères vous accueillent chaque jour au CCAS, 18 rue Emile Gabory.

Dans la vie de tous les jours

Le CCAS intervient prioritairement en effet dans le cadre de l'aide sociale en complément des actions menées par les associations telles que la Croix Rouge, la Banque Humanitaire, les Restos du Cœur ou le Secours Catholique. Il propose ainsi des aides financières pour régulariser des factures impayées voire, dans certains cas, proposer l'accès à un prêt à taux zéro. Des chèques d'accompagnement personnalisé utilisables, selon les situations, dans les domaines alimentaire, hygiène ou carburant complètent le dispositif. Autres publics cibles : les personnes en situation de handicap pour lesquelles le CCAS intervient dans le cadre de l'instruction de l'aide sociale à l'hébergement ainsi que le suivi du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour les personnes seules et sans enfants.

Pour pallier aux difficultés d'accès aux loisirs et à la culture, le CCAS a mis en place le ticket culture à 2 euros pour certains spectacles en partenariat avec le Champilambart. Depuis 2015, le ticket ciné-piscine à 1 euro permet aux familles ou personnes seules (selon le quotient familial) de bénéficier de ces deux équipements. Ces tickets loisirs « avantageux » remportent un vif succès chez les familles à revenus modestes.

...Une aide au transport

Parce que la mobilité est importante dans la vie quotidienne pour se déplacer, travailler et lutter ainsi contre l'isolement, le CCAS instruit des cartes de transport gratuites sur le réseau LILA. Ce titre est réservé aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, salariés à temps partiel… Une réflexion est actuellement engagée en partenariat avec le Département, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et des associations locales autour du concept de « transport solidaire » (mode de transport complémentaire basé sur le bénévolat). Cette démarche pourrait s'étendre, avec le soutien du Département, à une aide à l'obtention du permis de conduire pour des publics jeunes fragilisés.

...Une aide à l'insertion et à l'emploi

Ces missions sont aussi au cœur de l'action du CCAS, en étroite relation avec les entreprises d'insertion que sont Pat'Mouille (acteur local clé dans la réinsertion par l'emploi), SEMES et la Mission Locale (dédiée aux 16–25 ans). Le futur foyer des jeunes actifs attendu fin 2017 près des Chais du Luxembourg, prendra ainsi tout son sens à Vallet pour proposer aux jeunes apprentis un logement et démarrer plus sereinement leur vie active.

Et un public cible : les seniors

Les plus de 60 ans représentent près de 20 % de la population valletaise. Certains d'entre eux souffrent d'un manque de moyens, sont confrontés à l'isolement, voire à l'exclusion. Le CCAS les accompagne, entre autres, dans la constitution de leurs dossiers administratifs liés à l'aide sociale, à la téléassistance*, à l'inscription au Plan Canicule ou au dispositif Grand Froid.

** 116 ménages Valletais sont équipés et reliés à une centrale d'écoute 24h sur 24.*

Car aujourd'hui l'attention portée aux seniors doit surtout tenir compte de l'allongement de la durée de la vie. Il est en effet essentiel que les personnes âgées soient accompagnées concrètement dans leur vie au quotidien pour faire face au vieillissement. Le CCAS y contribue en partenariat avec le clic Atout'âge et la MSA. Des ateliers « mémoire », « nutrition » ou « prévention des risques » sont organisés régulièrement depuis 2014. Plus traditionnellement, le CCAS organise annuellement, un temps convivial autour du repas des ainés le 5 octobre. Un moment de partage où nos aînés sont remerciés pour leurs implications actuelles et passées dans la vie culturelle et associative de la commune.

Paroles à ...

Sonia Le Pottier,
adjointe aux Affaires sociales

Vallet Info : Le CCAS souffre-t-il d'un déficit d'identification ?

« Il est vrai que le CCAS est souvent apparenté uniquement à de l'aide sociale aux plus démunis. Nous travaillons sur de nombreux autres sujets (mobilité, logement, emploi…). La méconnaissance de nos missions et de notre champs d'actions fait que certaines familles qui rencontrent de réelles difficultés n'osent pas pousser la porte pour demander de l'aide. Nous sommes là pour les accompagner. Et si ce n'est pas possible, nous les orientons toujours vers des partenaires locaux. Personne n'est à l'abri d'une perte d'emploi, d'une séparation familiale qui entraine des difficultés en chaine. Certaines familles peuvent avoir des droits et ne le savent pas ».

Vallet Info : Le CCAS est un peu l'interface de nombreux partenaires qui gravitent autour du social.

« Nous ne sommes rien tout seul. C'est une réalité. Nous travaillons donc conjointement avec le « Département » qui exerce la compétence sociale sur la Loire Atlantique. C'est un interlocuteur clé pour le CCAS. C'est avec lui que nous traitons de nombreux dossiers. Mais nous sommes également en interaction très forte avec de nombreux partenaires locaux tels que la Croix Rouge, les Restos du Cœur, la Banque Humanitaire, la Mission locale…. Le CCAS anime en quelque sorte tout ce réseau lié à la solidarité locale. C'est cette synergie entre tous les acteurs et bénévoles de ces associations qui permet de faire agir concrètement la solidarité sur notre territoire. C'est ainsi que les projets avancent... »

Vallet Info : Vous parlez de projets… Pouvez-vous nous en dire davantage ?

« Un chiffre d'abord. Les plus de 60 ans représentent aujourd'hui près d'un tiers de la population Française. 20 % de la population valletaise. A cela nous pouvons ajouter les problématiques de la mobilité, puisque nombreux sont ceux qui vivent en villages cumulées à l'allongement de la durée de vie. Il nous est apparu évident que nous devions être parfaitement informés des difficultés vécues par cette tranche d'âge pour faire coïncider nos projets… aux attentes et besoins de nos aînés. C'est dans ce but que nous avons déjà missionné le Conseil des Sages sur la question des logements dits intermédiaires. Nous poursuivrons notre démarche dès le début d'année 2017 avec la réalisation d'un diagnostic de territoire. Cet état des lieux nous permettra de croiser des données tant dans les domaines de la mobilité, de la santé, des loisirs, de l'isolement, du sport et des liens intergénérationnels.
C'est dans cette dynamique que le CCAS s'est inscrit pour la première fois cette année dans l'organisation de la « **Semaine bleue*** » à Vallet.

**Une semaine nationale dédiée aux personnes âgées*
Tout le programme d'animations sur Vallet en page 13.

...Un accompagnement vers l'accès au logement

Vallet compte 253 logements sociaux et reste une destination très prisée dans le Vignoble. Le CCAS travaille en lien étroit avec les bailleurs sociaux de la commune. 63 logements sociaux du T2 au T4 (prévus dans les opérations aux Chais du Luxembourg, lotissement de Bois Brulé et au domaine de la Sanguèze) se rajouteront d'ailleurs au parc existant. Chaque personne souhaitant accéder à un logement social, doit en faire la demande auprès du CCAS qui en effectue le suivi. Près d'un appel ou une visite par jour concerne d'ailleurs l'accès au logement social.

Le conseil d'administration du CCAS

Le CCAS est une instance collégiale. Présidée par le Maire, le Conseil d'Administration est composé de 7 membres élus et 7 membres issus d'associations locales (La Croix Rouge, le Secours Catholique, l'Union Départementale des Associations Familiales, la Fédération Départementale des Accidentés et des Travailleurs Handicapés, le Clic'AtoutAge, Les Mutuelles ligériennes et Pat'Mouille). Les membres sont amenés à statuer sur des dossiers « anonymes » pouvant prétendre à une aide sociale.

Contact : CCAS, 18 rue Emile Gabory.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
et, sur rendez-vous, de 13h30 à 17h30.
Tél : 02 28 03 39 00 - ccas@vallet.fr

Ils ont dit...
La solidarité, ça se vit...

Michel Parisot, responsable secteur Vallet du Secours Catholique

« A Vallet, le Secours Catholique œuvre depuis très longtemps. Notre groupe de convivialité qui se retrouve chaque semaine pour passer du temps ensemble depuis 20 ans d'existence cette année. Notre crédo est d'intervenir dans l'accompagnement social sous toutes ses facettes. Le CCAS reste bien-sûr l'un de nos partenaires privilégiés. Nous proposons aussi bien du soutien scolaire en primaire, l'apprentissage du Français pour les personnes étrangères, l'accueil d'enfants en période de vacances ou l'accompagnement ponctuel au transport. Nous participons au paiement de factures pour les personnes démunies de ressources. J'aime à dire que nous essayons d'agir dans les interstices du social, là où du point de vue local, un manque se fait sentir ».

Françoise Joguet, bénévole à la Croix Rouge et membre du conseil d'administration du CCAS

« L'association valletaise compte 7 bénévoles. Je suis membre active de cette antenne locale depuis près de 15 ans. Nos missions sont variées et ciblées dans la lutte contre la pauvreté. Nous apportons une aide alimentaire, vestimentaire, sanitaire et sociale aux bénéficiaires en contrepartie d'une participation financière modique. C'est d'ailleurs ainsi plus facile à vivre pour les personnes le plus souvent envoyées vers nous, par le CCAS. Notre vesti'boutique est ouverte tous les mardis et vendredis après-midi de la semaine et nous distribuons des colis alimentaires tous les quinze jours. Nous accueillons les personnes sans jugement. C'est important de se mettre au service des plus fragiles de notre société. Cela participe au vivre-ensemble »

Véronique Ronflé, directrice de l'association Pat'Mouille et de l'Ecocyclerie du Vignoble

« La première porte ouverte pour sortir d'une situation de précarité, c'est souvent l'accès à l'emploi. Nos salariés ne restent pas plus de 24 mois chez nous. Nos activités traditionnelles portent toujours sur le tri, la vente de vêtements et accessoires, la blanchisserie, la couture et le repassage. Notre activité aujourd'hui se diversifie avec l'écocyclerie du Vignoble. Nous formons et accompagnons nos salariés à reprendre pied et à s'insérer durablement dans la vie active. Nous travaillons aussi étroitement avec le CCAS de Vallet et ceux du Vignoble qui nous envoient les habitants les plus en difficulté pour s'équiper et consommer à petits prix au sein de notre entreprise solidaire ».

Semaine Bleue,
du 3 au 9 octobre

La Ville de Vallet organise pour la première année et en collaboration avec de nombreux partenaires (le Clic Atout'âge, les conseils des sages et des enfants, les écoles primaires, les Pampres Dorés, la médiathèque « Mille et Une pages »), une semaine d'animations dédiée aux seniors valletais. Cet événement s'inscrit dans un mouvement national qui a pour thème cette année « A tout âge : faire société ».

L'occasion pour la Ville de saluer la contribution des retraités à la vie de la collectivité, de se soucier des difficultés et problématiques qu'ils rencontrent dans leur quotidien, de prendre conscience du rôle et de la place de nos « anciens », tout en favorisant le « vivre ensemble » et les liens intergénérationnels.

PROGRAMME

Lundi 3 octobre à 14h30
Conférence sur la prévention des atteintes aux biens et des cambriolages par la Gendarmerie de Vallet
Salle Rabelais au Champilambart - Ouvert à tous

Mardi 4 octobre à 14h00
Après-midi jeux intergénérationnels avec deux classes des écoles Paul Eluard et Sainte Marie et les retraités et grands parents qui le souhaitent.
Sur inscription auprès du CCAS au 02 28 03 39 00.
Salle Rabelais au Champilambart

Mardi 4 octobre de 17h15 à 18h15
Rencontre avec le Conseil Municipal des Enfants, Vallet Mémoires et le Conseil des Sages autour de l'exposition « Rues d'hier et d'aujourd'hui » de Vallet Mémoires
Médiathèque de Vallet

Mercredi 5 octobre à 12h
Repas des ainés pour les personnes âgées de 73 ans et plus
Pour participer, si vous n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales, contactez le CCAS au 02 28 03 39 00.
Espace culturel le Champilambart

Jeudi 6 octobre à 14h30 et 20h30
Ciné-débat au cinéma Le Cep avec la diffusion du film « Et si on vivait tous ensemble ? » de Stéphane Robelin suivi d'un débat. - *Cinéma Le Cep* - Ouvert à tous, 4 €

Vendredi 7 octobre à 14h30
Conférence autour de la succession par Maître Pénard, notaire de Vallet - *Salle Georges Brassens* - Ouvert à tous

Mais aussi : expositions et spectacle...

Médiathèque de Vallet : Du 23/09 au 5/10 - Exposition photos de Vallet Mémoires «les rues d'hier à aujourd'hui »
Mardi 04 et mercredi 05/10 - Exposition de l'Outil en Main
Mardi 04 et mercredi 5/10 - Présentation atelier d'écriture
EHPAD Les Pampres Dorés : Du lundi 03 au vendredi 7/10 - Exposition photos de Vallet Mémoires « Les fêtes d'autrefois »
Espace culturel Le Champilambart (Entrée payante) Samedi 1er octobre à 19h / Spectacle « Les dénicheurs ».
Contact : Le Champilambart : 02 40 36 42 81

Toutes les infos sur www.vallet.fr

Paroles à ...

Joëlle Orain, membre du Conseil des Sages

« Notre groupe de travail est chargé en lien avec le CCAS de contacter et d'étudier les structures de logements intermédiaires, proches de Vallet et adaptées aux personnes âgées (avant l'intégration en Maison de retraite). A ce jour, nous avons visité différents types d'établissements à Vertou, Tillères, la Boissière de Montaigu ou plus récemment à Beaupréau. Nous présenterons prochainement notre rapport aux élus. Notre objectif : collecter des informations pour identifier la structure qui cadrerait le mieux avec les attentes et les besoins des valletais confrontés au vieillissement et qui ne peuvent plus rester à leur domicile. Nous participons aussi activement avec d'autres élus du conseil des sages à l'organisation des animations de la Semaine Bleue. »

Marina Dupas, coordinatrice au Clic'Atoutage

« Notre association est d'abord un lieu d'écoute et d'échanges pour les plus de 60 ans. Nous intervenons sur le maintien à domicile ou l'entrée en établissement, facilitons les démarches administratives des personnes âgées et de leur entourage. Nous travaillons étroitement avec le CCAS de Vallet autour de la mise en place d'ateliers thématiques réservés aux aînés et sommes partie prenante dans la mise en œuvre de la Semaine Bleue ».

Contact : Clic Atout'âge : 02 51 71 95 89

Le futur quartier Saint Christophe...

un projet urbain en coeur de ville

Dans le cadre du projet du quartier St Christophe, deux temps forts sont prévus pour présenter les aménagements projetés sur ce secteur au travers d'une réunion publique (le 27 septembre) et de visites-guidées sur site (le 1er octobre). L'objectif de cette démarche de concertation : expliquer les enjeux et la philosophie du projet.

Identifiée dans le prolongement du centre-bourg et de la place Charles de Gaulle, cette réserve foncière de 5 hectares consolidée entre la rue de Bazoges et la rue saint Christophe représente, à elle seule, un véritable écrin de verdure en plein cœur de Ville. *« C'est un site d'exception précise Mathieu Legout, adjoint à l'urbanisme. Implanté sur un coteau naturel, au sud de l'agglomération, il comprendra à terme une centaine de logements, sans commerces, avec la volonté d'installer certains services publics ou équipements de proximité tout en conservant ce qui en fait sa particularité : les anciens jardins et leurs murets en pierre ».*

Au service de la dynamisation du centre-ville

En juin 2015, le conseil municipal avait voté à l'unanimité le lancement des études préalables à la mise en place d'une zone d'aménagement concertée (ZAC) sur une superficie de 24 000 m², incluant la coulée de la Logne. Le quartier à terme accueillera un programme d'habitats avec de la mixité sociale et intergénérationnelle. *« Grâce à l'outil juridique de la ZAC, justifie Mathieu Legout, nous restons maîtres de l'urbanisation de cette zone, de son développement et des choix fondamentaux qui en découlent ». « Ce projet s'inscrit vraiment dans notre volonté de consolider l'attractivité de notre centre-ville. Ce doit être un lieu de vie, un lieu de passage et de circulation », renchérit Pascal Paillard, adjoint aux affaires économiques et à la voirie.*

La vallée de la Logne rattachée

« Il s'agissait d'intégrer au périmètre d'étude les terrains bordant la Logne. C'était une réelle opportunité de mettre en relation le centre-ville, son coteau sud-est avec l'ensemble du secteur réaménagé », explique Mathieu Legout. En complément, un travail est engagé sur la valorisation du site de la Logne afin de restaurer les berges, l'ancien lavoir tout en sauvegardant le patrimoine floristique et faunistique de la zone, imaginer d'éventuels chemins de randonnées afin de qualifier davantage le site.

Vers une démarche de concertation...

Afin de mieux appréhender les enjeux de ce projet d'envergure, donner du sens à l'action municipale, deux temps d'informations sont d'ores et déjà programmés à la rentrée. **Une première réunion publique aura lieu le 27 septembre prochain au Champilambart suivie le samedi de balades urbaines sur site.** *« Voir et se rendre compte sur place vaut parfois mieux qu'un long discours poursuit Mathieu Legout. Le cabinet d'architecture Arcau nous accompagnera pour présenter le projet dans son ensemble aux visiteurs intéressés. Des panneaux seront implantés sur la zone pour permettre à ceux qui le souhaitent, de se promener et se rendre compte plus aisément de l'existant et de ce qui est projeté. L'association « Vallet Mémoire » a pu mettre à notre disposition quelques photographies du début du siècle qui nous montrent l'usage de ces espaces d'antan », se réjouit le responsable de la commission urbanisme.* L'occasion de faire le lien entre les usages d'autrefois, les usages d'aujourd'hui mais aussi avec la modernité du projet, son architecture et sa relative densité. Le comité de pilotage réfléchit à d'autres actions pour continuer ce travail de concertation avec la population. Un formulaire-contact sur le site de la Ville et un registre d'observations, disponible en mairie permettront aux habitants de déposer leurs questions, remarques et contributions dès fin septembre.

Réunion publique

mardi 27 septembre, 20h
au Champilambart, salle Rabelais

Balades urbaines

samedi 1er octobre, à 10h puis 11h30,
sur site (lieu de rendez-vous : place Charles de Gaulle). Visites guidées avec les urbanistes-paysagistes du projet. Inscriptions conseillées sur communication@vallet.fr

>> JOURNÉES DU PATRIMOINE, samedi 17 et dimanche 18 septembre

Comme tous les ans les journée européennes du patrimoine mettent en avant les richesses culturelles et patrimoniales de notre territoire. Elle est placée cette année sous le thème « Patrimoine et citoyenneté » : l'opportunité d'appréhender les lieux et les monuments emblématiques où la citoyenneté s'est construite et dans lesquels elle s'exerce quotidiennement.

A Vallet...

Le Château du Cléray
Le Château du Cléray propose différentes activités les 17 et 18 septembre prochain.
« Voyage sur les terres du Cléray » : Jeu de piste ludique sur le vin et l'histoire du château!
Environ 2h30. Gratuit. Samedi 17 de 14h00 à 18h00 - dimanche 18 septembre de 10h00 à 18h00 (derniers départs à 16h30).
Visite des caves voutées et dégustation.
Samedi 17 septembre de 14h00 à 18h00 - dimanche 18 de 10h00 à 18h00. Départs toutes les heures (dernier départ à 17h00) avec dégustation.
« Initiation à la dégustation » le 17 septembre à 10h30. Réservation obligatoire (nombre limité de places). Tarifs : 10 € - Environ 1h30.
Un atelier en toute convivialité avec un caviste-conseil.
Possibilité de pique-niquer dans le parc du château si la météo le permet.

Contact : 02 40 36 22 55 / 02 40 36 48 83 - www.sauvion.fr - Email : bbrunetiere@sauvion.fr

Ailleurs sur la CCV...

La Chapelle-Heulin
14h30 : visite guidée des extérieurs de la Maison de campagne de la famille Juyon (19ème siècle)
15h15 : visite du cimetière de La Chapelle-Heulin et commentaires liés aux Souvenirs Vendéens, la Croix d'André Ripoche, la Croix Pineau et le tombeau des De Bruc.
Mouzillon
16h15 : commentaires en l'église de Mouzillon, sur le tableau de la Guerre 14/18 rendant hommage aux morts de la première guerre mondiale, natifs de Mouzillon dont les noms sont inscrits.
17h : intervention du président des Casques Bleus au cimetière de Mouzillon sur le monument qui leur est dédié.
17h30 : commentaires sur l'exposition sur la citoyennté à la salle des vendanges à Mouzillon Exposition ouverte de 14h30 à 18h sur Marianne (bannières, registres, panneaux sur les conscrits).
18h15 : commentaires sur le Four de la Lozangère datant de 1890 et exposition sur sa réhabilitation.
Les journées du Patrimoine sont organisées par le Groupe Patrimoine de la CCV et par la Commission Patrimoine de Mouzillon
Contact : 02 40 36 35 87

Zoom sur...

La Marianne de Vallet
Le buste est l'œuvre du sculpteur nantais Amédée Ménard (1806-1879).

>> UNIVERSITÉ PERMANENTE, l'antenne de Vallet se renouvelle

Le comité d'animation de l'antenne de Vallet organise, avec le soutien du Conseil Départemental, l'aide de la ville de Vallet et de la CCV, **une présentation des conférences proposées pour la saison 2016/2017, le samedi 10 septembre, au Cinéma Le Cep.** (possibilité d'inscriptions sur place de 9h30 à 12h30).

Pour rappel : l'Université permanente permet à tous, sans aucune condition d'âge et d'instruction, de se cultiver et d'apprendre en suivant des conférences et des enseignements qui peuvent s'appuyer sur la recherche universitaire.

Nouveauté : Nous envisageons la tenue des conférences le lundi après-midi au cinéma le Cep, ce qui permettra de vous accueillir plus nombreux et dans de meilleures conditions d'écoute et de confort.

Prochaine conférence le lundi 10 octobre à 14h30 par Henri Copin : « Angkor et la naissance d'un mythe Kmer de Pierre Loti à Georges Groslier ».

Les adhésions et les renouvellements seront possibles également le 10 octobre auprès des membres du comité d'animation.

Contact : lpineau-univ@orange.fr

Exposition...

Du 5 au 30 septembre, Atrium Mairie de Vallet : la nouvelle saison du Champilambart s'expose !

Découvrez les nouveaux spectacles proposés par le Champilambart pour la saison 2016-2017 ainsi que les formules d'abonnements.

>> CLUB D'ARTS MARTIAUX, **début des cours**

Les cours de la nouvelle association débuteront le 5 septembre. Les créneaux : le lundi de 20h45-22h30 pour les enfants dès 13 ans, salle Sydney.
Le samedi de 10h00 à 11h30 pour les enfants de 9 à 12 ans et de 11h30 à 13h00 pour les adultes (dès 13 ans) salle du Rouaud.

Contact Geneste Cyril 06 69 22 48 33

>> AGV VALLET CLUB : **nouvel atelier**

L'AGV Vallet club FFEPGV (Fédération Française d'Education et de Gymnastique Volontaire) en partenariat avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) propose pour la rentrée 2016 un atelier « Passerelle » de 30 séances de pratique sportive ainsi que 3 séances d'information diététique à destination de personnes en surpoids/obésité.
Animé par Isabelle Godefroy, éducatrice sportive
Précédemment organisé à Clisson, il redémarre le mardi 27 septembre en salle Barcelone à Vallet de 17h45 à 18h45
Payant, certificat médical obligatoire (possibilité de démarrer en cours d'année) Une réunion d'information sera organisée courant septembre.

Inscription et renseignement : 06 80 57 17 64 ou - godefroyisabelle@wanadoo.fr

>> RACING CLUB NANTAIS, **reprise des cours**

Sport olympique par excellence, complet, basé sur des valeurs éducatives où chacun peut trouver sa discipline : du sprint en passant par les haies, les lancers, ou les sauts, sans oublier le demi-fond et la marche athlétique, proposé aux Valletais à partir de 8 ans. Ces activités permettent de donner aux jeunes le goût de l'effort et de la persévérance.
Le RCN-Vallet vous accueille au stade des Dorices. Les entraînements reprennent le mercredi 7 septembre à partir de 17h00 pour les catégories poussins–benjamins (8-12 ans) ; 18h30 pour les catégories minimes et plus.
Inscriptions sur place le 7 et le 9 septembre de 18h30 à 20h00.

Pour plus de renseignements : 06 73 79 33 79

Les Amis des sentiers pédestres : Agenda

Samedi 3 septembre *ST HERBLAIN 14h00*	*06 86 84 63 01*
Mercredi 14 septembre *CUGAND 14h00*	*02 40 33 99 26*
Jeudi 22 septembre *ST REMY EN MAUGES 14h00*	*06 30 97 57 89*
Samedi 1er octobre *PONT DE L'OUEN 14h00*	*06 44 05 04 78*

Lieu de rendez-vous : Vallet, place André Barré pour le covoiturage.

Le Champilambart

© Magali Sbora

Récital Poétique

Vendredi 16 septembre à 20h30 par Fred Radix

Doux dingue juché sur son promontoire de chef d'orchestre, le Siffleur interprète avec élégance les plus beaux airs de la musique classique, de Mozart à Bizet en passant par Schubert et Satie. Soliste en mal d'orchestre et soucieux de faire rayonner cette culture méconnue au plus grand nombre, il pose la musique sifflée comme un style à part entière. Avec force anecdotes et anachronismes, son humour absurde et décalé fait mouche à chaque fois. C'est drôle, frais.

Coup de projecteur sur...

© Annlz Bonin

Humour musical

Samedi 1er octobre à 19h
Les Dénicheurs
Formule Cabaret

Les Dénicheurs reprennent et dépoussièrent avec bonheur des airs de la première moitié du siècle dernier, pour la plupart relativement méconnus. Trio gouailleur et plein de verve, ils nous emmènent du café-concert au music-hall, de la chanson réaliste aux opérettes, faisant revivre des chansons dont les thèmes n'ont pas vieilli.

Réservations au 02 40 36 20 30
ou www.champilambart.fr

Les infos pratiques pour la saison 2016-2017

- On peut s'abonner toute l'année à partir de 3 spectacles.
- Il reste parfois des places le soir de chaque spectacle donc n'hésitez pas à venir...
- Ouverture de la billetterie à l'unité le mardi 13 septembre : à partir de cette date, vous pourrez acheter vos places sur www.champilambart.fr

Pour recevoir la plaquette, contactez le **02 40 36 20 30** ou à l'Office de Tourisme de Vallet.

Rendez-vous sur **www.champilambart.fr**

Vivre ensemble

>> LA MISSION LOCALE DU VIGNOBLE NANTAIS **pour les 16-25 ans**

Nouveautés :
Le dispositif Garantie Jeunes repose sur un contrat d'engagement réciproque entre le jeune (18 à 25 ans) et la Mission Locale pendant une durée d'un an (accompagnement collectif et individuel personnalisé, immersion en entreprises). Objectifs : l'accès à l'emploi, à l'autonomie et à la formation. Verifiez votre éligibilité au 02 40 36 09 13.
Le Parrainage
Pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes inscrits, un accompagnement par un chef d'entreprise leur est proposé. La durée moyenne du parrainage est de 6 mois (aide à la reprise de la confiance en soi, disponibilité, soutien et écoute, aide technique à la recherche d'emploi, structuration de la démarche de recherche d'emploi).
Offre de formation sur le Vignoble
- Orientation : pour devenir acteur de la construction de son projet et de son parcours d'insertion professionnelle.
- Plateforme de préparation à l'alternance : négocier avec une entreprise et un organisme de formation.
- Plateforme d'orientation et d'insertion public jeunes
- PEO : Prestation d'Évaluation et d'Orientation

Forum Emploi du Vignoble
7ème édition du Forum Emploi du Vignoble l**e jeudi 13 octobre de 14h00 à 17h00,** salle de la Margerie à Gorges
Entrée libre et gratuite

Plus d'infos : Mission Locale du Vignoble Nantais : 02 40 36 09 13

>> LE PROGRAMME EUROPÉEN LEADER DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS, **partenaire de vos projets**

En Pays du Vignoble Nantais, le programme s'adresse aux acteurs publics et privés dans la réalisation de projets pour la transition énergétique, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine culturel et des paysages, le développement d'entreprises innovantes, l'offre de services publics organisés sur le territoire et le développement des usages numériques.

Information et contacts :
Syndicat du Pays du Vignoble Nantais - 02 40 36 09 10 - leader@vignoble-nantais.fr - www.vignoble-nantais.eu

>> CENTRE MEDICO SOCIAL, **atelier allaitement**

Des infirmières puéricultrices animent des ateliers allaitement sans inscription, destinés à tous les parents et futurs parents, le deuxième lundi du mois (**12 septembre**) au CMS de Clisson *(2 rue du Docteur Doussain – tél : 02 40 54 02 12)* et le quatrième lundi du mois (**26 septembre**) au CMS du Loroux-Bottereau *(15 route de Barbechat – tél : 02 76 64 25 00)* de 14h à 16h.

Pour prendre rendez-vous au centre médico-social de Vallet ou à votre domicile, téléphonez au 02 40 33 96 19.

>> SAINTE MARIE, **une année chargée de projets**

A travers le sport, la musique, la médiation et le numérique, l'année écoulée a permis une nouvelle fois aux enfants d'apprendre autrement et vivre ensemble ces enseignements.
Les élèves de la PS au CM2 ont été initiés à de nombreuses pratiques sportives et ont participé à une longue marche solidaire pour contribuer au financement de l'éducation d'un chien guide pour aveugle.
Les élèves de la MS au CE1 ont présenté dans le cadre du partenariat avec l'école de musique une chorale « Vachement musique » à partir d'une histoire lue par les élèves des classes de CE1. Deux soirées mémorables grâce au talent de Cécile Jarousseau qui a orchestré une chorale de 220 petites voix sur scène. Nous tenons à remercier chaleureusement le partenariat mis en place auprès de l'école de musique et de la municipalité dans le cadre du PEL.
Les PS ont présenté un spectacle de musique à leurs familles, accompagnés tout au long de l'année par Cécile Jarousseau pour présenter des activités rythmiques, des chants, des chorégraphies par l'écoute musicale visant à s'approprier son schéma corporel.
Le conseil des élèves du cycle 2 et du cycle 3 ont travaillé sur une charte de la fraternité et la médiation sur les cours de récréation afin d'apprendre à gérer ses conflits du quotidien.
Merci à tous les acteurs de notre communauté éducative pour ces pépites 2015/2016.

Inscriptions : Ecole Saint Marie 02 40 33 94 05

>> YOGA SOUFFLE ET DÉTENTE, **rentrée**

Les vacances se terminent… Vous souhaitez vous inscrire à nos cours ? Venez nous rencontrer pour vous informer et vous inscrire les **lundi 5 et mercredi 7 septembre**.
Les cours ont lieu les lundis à 9h15 et 10h30 à la salle Georges Brassens et les mercredis à 18h, 19h15 et 20h30 à la salle du Vélo Club, La Nouillère à Vallet.

Contact : 02 40 54 72 53
NB : Nous recherchons une salle pour la saison 2017-2018 pour nos cours du mercredi soir. Si vous connaissez une salle disponible, merci de nous contacter à yoga.vallet@gmx.fr

>> Fermeture pour travaux de la déchèterie intercommunale à Vallet

A compter du 1er janvier 2017 et pour une durée de 9 mois, la déchèterie intercommunale à Vallet sera fermée pour réhabilitation et extension.

Soucieuse de la qualité de service apporté aux usagers, et consciente de la gêne occasionnée pendant cette fermeture, la Communauté de communes propose deux solutions pour déposer vos déchets.

- **Déchèterie intercommunale à La Chapelle-Heulin, à La Lévraudière**

du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h ;

le samedi : 9h-19h

- **Complexe d'Accueil des Déchets (CAD) au Loroux-Bottereau, Zone du Plessis**

du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h ;

le samedi : 9h-19h

> INFOS PRATIQUES :

Avant la fin 2016, chaque usager de la CCV recevra à son domicile les éléments suivants :

- Un guide « collecte »
- Un guide « déchèterie »
- Une carte d'accès au CAD et future déchèterie de Vallet

Lors de la réception de votre carte d'accès, merci de la conserver, celle-ci vous permettra d'accéder à la nouvelle déchèterie à Vallet dès sa réouverture au second semestre 2017.

RENSEIGNEMENTS :

service Gestion des déchets /
02 51 79 79 25 / infosdechets@cc-vallet.fr

>> Agenda

Forum de l'emploi avec la Mission Locale du Vignoble

Le Forum Emploi du Vignoble aura lieu le jeudi 13 octobre 2016 de 14h à 17h au complexe de la Margerie à GORGES.

Pour cette 7ème édition, la Mission Locale du Vignoble Nantais, Pôle Emploi et la commune de Gorges accueilleront une quarantaine d'entreprises en recrutement.

Entrée libre et gratuite

> RENSEIGNEMENTS : www.missionlocalevignoblenantais.fr / www.pole-emploi.fr

Muscadétours le week-end du 1er octobre

Un événement pour les épicuriens, amateurs de découverte et de convivialité.

L'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes organise la 5ème édition des Muscadétours les 30 septembre, 1er et 2 octobre. De nombreuses animations seront proposées au public autour de la découverte de la viticulture, de la gastronomie, du patrimoine et de la culture. Les habitants de la métropole de Nantes, du Vignoble et de ses alentours sont invités à (re)découvrir les richesses et les surprises du territoire du Vignoble de Nantes. Un apéro-concert, un marché gourmand, des concerts, des initiations à la dégustation. Une soirée « vins, fromages et poésie », une conférence, des balades, des RDV dans des Caves étonNantes, une randonnée, des lieux de patrimoine, des expositions, une rencontre d'auteur, les Agapes entre Amis...

> RENSEIGNEMENTS : www.lesmuscadetours.com / Résa dès le 1er septembre
Page Facebook : Muscadétours

Et aussi...

Dimanche 4 septembre : Vignoble à Vélo

Dimanche 18 septembre : Journées du Patrimoine sur la Communauté de Communes de Vallet (voir p.15)

Jeudi 15 septembre à 19h, Salle Frédéric Praud, Le Loroux-Bottereau : Réunion d'information à destination des chefs d'entreprises sur un projet en cours de création de «club business» / *eric.moulet@brasdroitdesdirigeants.com / 06 59 46 99 71*

>> Réseau des bibliothèques

Samedi 17/9, à 10h30	Tapis lecture bénévoles (l'histoire d'une petite poule qu'un renard aimerait bien croquer !)	pour les 0-3 ans	Mouzillon
Mercredi 28/9, à 15h	DVD Mômes (film d'animation)	pour les 3-6 ans	La Regrippière
Du 23/9 au 5/10 Semaine bleue	Expo Rues de Vallet d'hier et d'aujourd'hui (par Vallet Mémoire)	pour tous	Vallet
Du 4/10 au 5/10 Semaine bleue	Présentation des travaux d'écriture réalisés par les résidents de la maison de retraite Découverte et exposition de l'activité de "l'association L'outil en main"	pour tous	Vallet

Réservations 2 semaines avant les animations

> RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
sur place /
02 40 33 91 84 /
bibliotheques@cc-vallet.fr / Portail du réseau : http://bibliotheques.cc-vallet.fr

>> NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ, Validation du projet de fusion

Fusion des CC de Vallet et Loire-Divatte : une nouvelle communauté de communes au 1er janvier 2017.

le 16 juin 2016, les élus municipaux des 11 communes réunis en conseil municipal ont dit oui à l'unanimité à la construction d'un nouveau territoire et à la fusion des deux communautés de communes de Vallet et Loire-Divatte. Qu'est-ce que cela signifie ?

Les Communautés de communes Loire-Divatte et de Vallet ont décidé de fusionner le 16 juin dernier. Ce vote donne ainsi, l'opportunité de redéfinir un nouveau périmètre territorial qui donnera plus de moyens pour promouvoir le territoire, dynamiser son économie et garantir des services de qualité aux habitants.
La fusion sera effective au 1er janvier 2017. Elle réunira 11 communes : Divatte sur Loire, La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, La Regrippière, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux-Bottereau, Le Pallet, Mouzillon, St Julien de Concelles, Vallet.
Depuis le mois de juin où l'unanimité des conseils municipaux concernés ont voté pour la fusion, les élus et les services des deux intercommunalités travaillent à la mise en place progressive de cette nouvelle entité et à l'élaboration de son projet de territoire.
Un nouveau conseil communautaire sera constitué et composé de 48 membres avec une répartition à 9 sièges pour Vallet, 8 sièges pour Le Loroux-Bottereau, 7 sièges pour St Julien de Concelles et Divatte sur Loire, 3 sièges pour La Chapelle-Heulin, La Pallet, Le Landreau et Mouzillon, 2 sièges pour La Regrippière et La Remaudière et 1 siège pour La Boissière-du-Doré.
Le siège administratif sera situé à Vallet mais des antennes seront dispersées sur le territoire pour maintenir la proximité et une qualité de service. Le nom sera choisi avant la fin de l'année. L'objectif est de créer une marque de territoire attractive pour les populations et entreprises extérieures et d'évoquer la qualité de vie de celui-ci.
Lors de sa prise de fonction, le nouveau conseil communautaire devra se prononcer sur les finances et la fiscalité.

Des projets au service des habitants

Donner de l'appui et de la force dans ses orientations et ses ambitions à la nouvelle intercommunalité est l'objectif du futur projet de territoire travaillé par les élus communautaires. Étroitement liés aux compétences obligatoires des communautés de communes et aux besoins des habitants, plusieurs axes se détachent.

- Développement économique : Favoriser l'implantation et le développement des activités ; Soutenir le développement commercial du territoire
- Aménagement du territoire : Aménager le territoire pour un développement équilibré, partagé et durable ; Maîtriser son développement pour mieux répondre aux besoins du territoire
- Mobilités : Renforcer la mobilisation des acteurs pour le développement de projets structurant au sein du territoire ; Développer et harmoniser les solutions de déplacements extérieurs au territoire ; Faciliter les trajets domicile/travail pour la connexion avec le réseau de transport urbain sur les liaisons de l'agglomération nantaise
- Bâtiments, voirie : Maintenir la qualité du patrimoine communautaire au service de projets structurants
- Solidarité : Maintenir une politique d'action sociale à l'échelle du nouveau territoire ; Définir les niveaux d'intervention des services à la personne (aide à domicile, soin à domicile, portage de repas)
- Impulser une cohérence d'intervention pour les aires d'accueil des gens du voyage
- Petite enfance, enfance, jeunesse : Maintenir un relais assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire ;
- Eau et assainissement : Préserver l'environnement ; Améliorer la qualité des eaux ; Limiter les risques pour la santé publique
- Déchets : Faire évoluer et optimiser les modes de gestion des déchets ; Développer des actions de sensibilisation
- Culture et vie associative : Renforcer l'attrait du territoire par une offre culturelle de qualité pour l'ensemble des habitants ; Définir les niveaux d'intervention des écoles de musique pour une harmonisation sur l'ensemble du territoire.
- Promotion du territoire : Renforcer l'attrait touristique du nouveau territoire

> RENSEIGNEMENTS :
- sur le blog : projetnouveauterritoire2016.wordpress.com
- par e-mail : projet.fusion.2cc@gmail.com

>> Avis de publicitié

Délégation de service public portant sur l'exploitation du centre aquatique « Naïadolis »
Nom et adresse de la collectivité délégante : Communauté de Communes de Vallet : 9, Rue François Luneau 44330 Vallet
Objet de la délégation :
Procédure de délégation de service public de type affermage portant sur l'exploitation du centre aquatique « Naïadolis », conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.
Modalités de consultation des documents de procédure :
Du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous uniquement auprès du service des marchés publics.
Lieu de consultation des documents de procédure, dans le respect des secrets protégés par la loi : Communauté de communes de Vallet - Service marchés publics, 9, Rue François Luneau Vallet
Titulaire : SARL PRESTALIS Technopolis, Les Hauts Rocomps 35410 Chateaugiron / 02 99 37 58 35
Durée : La durée du contrat est fixée à 6 ans (du 1er septembre 2016 au 31 août 2022).
Information importante figurant au dispositif de la délibération approuvant la DSP.
Date et support de publication de l'AAPC : Ouest France le 10/12/2015 et le Moniteur des Travaux Publics le 11/12/2015 en ligne et le 18/12/2015 dans la presse
- Nbre de candidatures : 6
- Nbre d'offres : 3
- Nbre tours de négociations : 2
- Références délibération d'attribution n°DEL-10-29-6-16 du 29 juin 2016
- Le conseil communautaire,

- après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- vu l'avis favorable du comité technique du 20 janvier 2015,
- vu les avis de la commission de délégation de service public en date du 26/01/2016, 16/03/2016 et 13/04/2016,
- vu l'avis favorable du conseil communautaire du 29 juin 2016,
- approuve le choix de la société Prestalis en tant que délégataire du service public portant sur l'exploitation du centre aquatique « Naïadolis »,
- approuve les termes du contrat de délégation de service public et ses annexes,
- autorise le Président ou son adjoint délégué à signer le contrat annexé et les actes afférents à cette délégation de service public.

Prix : 5 057 768 € HT

> RENSEIGNEMENTS : Service marchés publics / 9, Rue François Luneau Vallet / 02 40 33 99 57

Agenda

En septembre...

Inscriptions Vallet Fitness
2 septembre - Vallet Fitness - *de 18h30 à 21h - rdc 11 Bd Pusterle*

Le vignoble à vélo
4 septembre - Office de tourisme du Vignoble de Nantes

Université permanente
10 septembre - présentation des conférences 2016-2017 et inscriptions - *matin - Cinéma le Cep*

Concerts en village
10 septembre - Festi'vall - *20h - Les Corbeillères*

Atelier allaitement
12 septembre - Protection infirmière infantile - *CMS Clisson*

Ouverture saison Champilambart
16 septembre - Le Siffleur - *20h30 - Le Champilambart*

Animation marché
18 septembre - Banque Humanitaire - *marché de Vallet*

Journées du patrimoine
18 septembre - Office de tourisme du Vignoble de Nantes

Conseil municipal
20 septembre - Salle du Conseil - Mairie de Vallet

Permanence Secours Populaire
21 septembre - Secours Populaire - *de 14h à 16h - Espace Antoine Guilbaud*

Championnat départemental des écoles de vélos
25 septembre - Vélo Sport Valletais - *Parc des Dorices*

Permanences Espace Info Energie
26 septembre - Pays du Vignoble Nantais - *de 13h30 à 17h30 - Espace Antoine Guilbaud*

Réunion publique quartier Saint Christophe
27 septembre - municipalité - *20h - Le Champilambart*

Muscadétours
30 septembre, 1 et 2 octobre - www.muscadetours.com

En octobre...

Visite guidée quartier Saint Christophe
1er octobre - municipalité - *10h et 11h30 - place Charles de Gaulle*

Vallet fête le vin nouveau
2 octobre - Municipalité et viticulteurs - *Marché de Vallet*

Semaine bleue
du 3 au 9 octobre - Municipalité - *www.vallet.fr*

Salon du chocolat des épices et des saveurs
8 et 9 octobre - Epicuriens Solidaires du Vignoble - *de 10h à 19h - Le Champilambart*

Conférence
10 octobre - Université permanente -*14h30 - Cinéma le Cep*

Journée de la Gastronomie
15 octobre - Commerçants de Vallet - *de 15h à 19h - Place Charles de Gaulle*

... Et tous les spectacles du Champilambart sur www.champilambart.fr

A votre écoute, A votre service

PERMANENCE MÉDECIN

composer le 15

Service de nuit : téléphoner à votre médecin.

PHARMACIE DE GARDE

composer le 3237

CABINETS INFIRMIERS*

02 40 36 23 67
06 81 97 60 17
02 40 36 22 80

SERVICES VÉTÉRINAIRES

02 40 33 94 63
ou 02 41 64 74 80

TAXIS DU VIGNOBLE

02 40 120 220

AMBULANCE DOUILLARD

02 40 33 92 12

AMBULANCE GOULEAU

02 40 33 95 77
02 40 33 93 38 (TAXI)

AMBULANCE LIGÉRIENNE

02 40 33 91 33

**Pour contacter les infirmières de permanence les week-ends et jours fériés, se renseigner auprès des cabinets infirmiers.*

Vallet info octobre 2016

MERCI DE TRANSMETTRE VOS ARTICLES AVANT LE 10/09/2016

communication@vallet.fr

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons qui sont **nés en septembre 2000**, doivent se faire recenser au Service de l'Etat Civil ; **entre le 1er septembre 2016 et le 31 octobre 2016.** L'intéressé(e) doit se présenter muni de sa carte nationale d'identité ainsi que du livret de famille de ses parents.

infos sur www.vallet.fr/ Etat civil / Recensement des jeunes

État civil

>> NAISSANCES

MOREAU Eléa, *née le 3 juin - 10, rue François Luneau -* ***BARRE Mathis,*** *né le 31 mai - Lieu-dit Bonneveau -* ***LE ROUX Kieran,*** *né le 27 mai - 126, Bonne Fontaine -* ***CAILLÉ Marine,*** *née le 6 juin - 104, Bonne Fontaine -* ***GAUTREAU Ainhoa,*** *née le 8 juin - 12, Chemin des Meuniers -* ***ROBINEAU Alyssa,*** *née le 15 juin - 25, rue Emile Gabory -* ***CYMERMAN Jessy,*** *né le 14 juin - 8, Impasse Bienvenue -* ***LEHOUX-HAMADI Aurore,*** *née le 14 juin - 63, La Gobinière -* ***LÉPISSIER Lilian, né le 14 juin*** *- 5, Les Creusettes -* ***HIDIROV Malika,*** *née le 16 juin - 19, rue de Bazoges -* ***CAILLER Lino,*** *né le 17 juin - 15 bis, Avenue du Parc des Dorices -* ***COUTZAC Chloé,*** *née le 18 juin - Le Pas -* ***FRIN Kélia,*** *née le 27 juin - 2, Hameau de la Fécunière - ERRATUM :* ***CHIRON Basile****, né le 26 mai - 110, la Chalousière*

>> MARIAGES

Amélie PLACKO et Yann DENIEUL, *le 4 juin - 9 rue des Bourguignons -* ***Marjorie ROUSSEAU et Ludovic GOURRAUD,*** *le 11 juin - 14 rue de la Maladrie -* ***Jennifer GOMOT et Cédric CARO,*** *le 11 juin - 12, boulevard Evariste Dejoie -* ***Carole JOLIVEL et Patrice CHARLES,*** *le 17 juin - Les Hautes Ouches -* ***Clémence LOIR et Tony CHAMPAGNE,*** *le 18 juin - 27, la Nouillère -* ***Brigitte CAURET et Dominique BOIZIEAU,*** *le 24 juin - 14, Impasse de la Croix Tourneau -* ***Hélène BRETIN et Morgan RIVET,*** *le 25 juin - 83 bis, les Chaboissières -* ***Catherine BRULLIARD et Eric EPIFANI,*** *le 2 juillet - 382, la Robinière*

>> DÉCÈS

TERTROU Renée, née BIRAUD, *le 21 mai - 15 bis, rue des Bourguignons -* ***CAILLER Yvonne, née EUZEN,*** *le 10 juin - Boulevard Evariste Dejoie « Les Pampres Dorés »*

Mairie de Vallet, 9 rue François Luneau
Téléphone standard : 02 40 33 92 00

Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Services ouverts le lundi de 9h à 12h30
et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Permanence état civil le samedi de 9h à 11h30.

www.vallet.fr

Vallet